COMMUNE : SAINT-GALMIER

Communes de 3 500 habitants et plus

annexe au procès-verbal de l'élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

FEUILLE DE PROCLAMATION n° 1 / 1 [1]

annexée au procès-verbal des opérations électorales

Nom et prénom de l'élu (e)	Liste sur laquelle il ou elle figurait	Mandat de l'élu(e) [2]
M CHARBONNIER Yves	Liste ST GALMIER, L'AVENIR ENSEMBLE	DÉLÉGUÉ
M ROCHETTE Georges	Liste ST GALMIER, L'AVENIR ENSEMBLE	DÉLÉGUÉ
Mme ORIOL Muriel	Liste ST GALMIER, L'AVENIR ENSEMBLE	DÉLÉGUÉE
M GOUTAGNY Julien	Liste ST GALMIER, L'AVENIR ENSEMBLE	DÉLÉGUÉ
Mme MAREY Catherine	Liste ST GALMIER, L'AVENIR ENSEMBLE	DÉLÉGUÉE
Mme FAU Claudette	Liste ST GALMIER, L'AVENIR ENSEMBLE	DÉLÉGUÉE
M BOUCHUT François	Liste ST GALMIER, L'AVENIR ENSEMBLE	DÉLÉGUÉ
M SAFANJON Laurent	Liste ST GALMIER, L'AVENIR ENSEMBLE	DÉLÉGUÉ
M GERENTES J. Paul	Liste ST GALMIER, L'AVENIR ENSEMBLE	DÉLÉGUÉ
M DENIS Philippe	Liste ST GALMIER, L'AVENIR ENSEMBLE	DÉLÉGUÉ
Mme VILLEMAGNE Joëlle	Liste ST GALMIER, L'AVENIR ENSEMBLE	DÉLÉGUÉE
Mme SAJOUILLET M. Claire	Liste ST GALMIER, L'AVENIR ENSEMBLE	DÉLÉGUÉE
Mme NIGAY Geneviève	Liste D'UNION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE DE ST G.	DÉLÉGUÉE
Mme BELGHIT Thérèse	Liste D'UNION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE DE ST G	DÉLÉGUÉE
M BECUWE Christian	Liste D'UNION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE DE ST G	DÉLÉGUÉE
Mme ROLLAND Jacqueline	Liste ST GALMIER, L'AVENIR ENSEMBLE	SUPPLÉANT
M RIBOT Gérard	Liste ST GALMIER, L'AVENIR ENSEMBLE	SUPPLÉANT
M ESCALES Gérard	Liste ST GALMIER, L'AVENIR ENSEMBLE	SUPPLÉANT
Mme MURGUE Emmemonde	Liste ST GALMIER, L'AVENIR ENSEMBLE	SUPPLÉANT
M PAILLAS Frédéric	Liste D'UNION DE L'OPPOSITION MUNICIPALE DE ST G	SUPPLÉANT
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	
M	Liste	

Fait à ST GALMIER le 17 JUIN 2011

Le maire (ou son remplaçant), *Les membres du bureau,* *Le secrétaire,*

[1] Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages obtenus. Les élus sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste. En cas de besoin, utiliser plusieurs feuilles de proclamation.

[2] Indiquer s'il s'agit d'un délégué, d'un délégué supplémentaire ou d'un suppléant.